

N° DEL 2015.02.18/007

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 18 février 2015** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	11/02/2015
Affichage	11/02/2015

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	26	31

Etaiet Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

Etaiet Représentés :

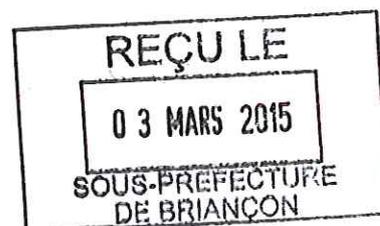
BOVETTO Fanny pouvoir à MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

THEME : RESSOURCES HUMAINES 1.

OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS AU 1^{ER} JANVIER 2015.

Absents Excusés : PEYTHIEU Eric, BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, JIMENEZ Claude, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Jacques JALADE.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la Commune au 1^{er} janvier 2015 comme suit (cf. tableau des emplois en annexe) pour tenir compte de l'évolution des besoins (ou tout autre motif en relation avec l'organisation et le fonctionnement des services).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le tableau des emplois figurant en annexe ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 02 MARS 2015

PUBLIÉ LE 02 MARS 2015

NOTIFIÉ LE 03 MARS 2015

Le Maire,
Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE BRIANÇON' at the top and '(Hautes-Alpes)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a mountain, a sun, and a figure. The signature is written across the seal and extends to the left.

Annexe 1 : TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2014	Suppressions	Créations	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Pourvus	Disponibles
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)						
Directeur général des services	1			1	1	
D.G.A.S.	1			1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)						
Attaché Principal	3			3	1	2
Attaché Territorial	4		2	6	5	1
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1			1	1	
Rédacteur Territorial	2		1	3	3	
Adjt. Adminis. Princ. 1 ^{ère} classe	4	1		3	3	
Adjt. Adminis. Princ. 2 ^{ème} classe	6		1	7	7	
Adjt. Adminis. 1 ^{ère} classe	7		4	11	11	
Adjt. Adminis. 2 ^{ème} classe	14	4		10	9	1
Adjt. Adminis. 2 ^{ème} cl. Réservé 50%	2			2	2	
FILIERE TECHNIQUE (c)						
Ingénieur Principal	0		1	1	1	
Ingénieur Territorial	1			1	1	
Technicien Princ. 1 ^{ère} classe	3			3	2	1
Technicien Territorial	2		1	3	2	1
Agent de Maîtrise Principal	6	1		5	5	
Agent de Maîtrise	8			8	7	1
Adjt. Tech. Princ. 1 ^{ère} classe	9			9	9	
Adjt. Tech. Princ. 2 ^{ème} classe	14		9	23	23	
Adjt. Tech. 1 ^{ère} classe	12	2		10	10	
Adjt. Tech. 2 ^{ème} classe	54	4		50	50	
FILIERE SOCIALE (d)						
ATSEM Princ. 2 ^{ème} classe			5	5	5	
ATSEM 1 ^{ère} classe	13	6		7	7	
FILIERE SPORTIVE (e)						
Conseiller Ter. APS	1			1	1	
Educ. Ter. Princ. 1 ^{ère} classe APS	3			3	3	
Educateur Ter. APS	1			1	1	
FILIERE CULTURELLE (f)						
Conserv. Patrimoine Chef	1			1	1	
Attaché Conserv. Patrimoine	8			8	8	
Bibliothécaire	0		1	1	0	1
Assist. Conserv. Princ. 1 ^{ère} classe	2		1	3	3	
Assist. Conserv. Princ. 2 ^{ème} classe	2	1		1	1	
Adjt. Patrim. Princ. 1 ^{ère} classe	1			1	1	
Adjt. Patrim. 2 ^{ème} classe	1			1	1	
FILIERE POLICE (g)						
Chef Service PM Princ. 2 ^{ème} classe	1			1	1	
Brigadier-Chef Princ. PM	1		2	3	3	
Brigadier	6	2		4	4	
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g)	195	21	28	202	194	8

